

Conseil des Béninois de France (CBF)



Faustin AÏSSI
1^{er} Vice-président du CBF
17, Allée des Saltimbanques
59650 Villeneuve d'Ascq

A

Benoît ILLASSA
Animateur du Blog du même nom.

Villeneuve d'Ascq le, 18 Février 2013

Cher Compatriote,

J'ai lu en son temps (novembre 2012) ta charge que je trouve particulièrement regrettable à l'endroit de notre Président du CBF, Jean-Charles AHOMADEGBE qui par ailleurs est Président élu du FORIM depuis 2011. Je t'avais téléphoné quelques jours au paravent suite à une interpellation que tu avais faite au sujet de ce même déplacement et je crois t'avoir dit que le responsable associatif que je suis en même temps par ailleurs responsable d'institutions ayant pignon sur rue n'aime pas polémiquer par internet. Etant toujours dans cet état d'esprit, il convient que j'apporte quelques précisions à ton violent réquisitoire absolument non fondée à l'endroit du bénévole président du CBF qui fait ce qu'il peut pour animer dans l'intérêt bien compris de nos compatriotes cette association du CBF que nous avons mise en place pour la défense des intérêts de la diaspora béninoise en France.

Le membre du bureau que tu es, ne peut ignorer que toute convention signée avec une autre institution est paraphée par son président. Quand il s'agit de sa propre association, en l'occurrence ici le CBF, pour éviter qu'on nous reproche justement quelque conflit d'intérêt que ce soit, nous avons jugé utile que ce soit le 1^{er} Vice-président du CBF, en accord avec nos statuts, qui signe les conventions entre le FORIM et le CBF.

Aussi, j'ai signé avec le FORIM beaucoup d'appels à projet auxquels le CBF a répondu ces douze derniers mois et c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai pu constater l'aboutissement de plusieurs d'entre eux dont celui que je porte personnellement relatif à « Regards-croisés dans le domaine de l'Education » qui a eu lieu le 17 novembre. La tenue du séminaire que j'ai organisé dont la préparation m'avait par ailleurs pris beaucoup de temps et d'investissement en l'occurrence une réunion de préparation à Paris des membres du comité scientifique mis en place à cet effet le 20 octobre. Nos assises du 23 février prochain rendront compte de ces activités en toute clarté notamment les quelques dizaines de milliers d'euros générés.

C'est donc à ma modeste personne que les reproches actuellement faites au Président Jean-Charles AHOMADEGBE auraient du l'être puisque c'est en ma qualité de 1^{er} Vice-président du CBF que j'ai entre autre signé la convention entre le FORIM et le CBF relative à l'organisation de ce déplacement sur le Bénin en vue de constater la réalité des projets de la diaspora béninoise cofinancés par le FORIM à l'endroit du pays d'origine. Les appels à candidature au sein du bureau ayant été lancés en toute transparence, je suis heureux que plusieurs compatriotes dont moi-même, qui ont préparé cette mission l'été dernier par plusieurs rencontres effectuées au cours de leurs vacances au ministère des affaires étrangères, de la francophonie et des béninois de l'extérieur mais aussi au ministère du commerce et de l'artisanat, fassent partie de ce déplacement de même d'ailleurs que notre secrétaire générale-adjointe, en l'absence du secrétaire général. Ce n'est pas parce qu'elle serait l'épouse du Président qu'une telle mission qui lui incombe du fait de sa fonction pourrait lui être interdite.

Pour être tout à fait complet, c'est moi-même qui ai également proposé de partir d'ici avec un de nos compatriotes (qui par ailleurs à l'habitude de nous accompagner ici en France dans nos manifestations et réunions) en vue de la communication autour de cet évènement si les défraiements d'un technicien de l'image au Bénin devraient être supérieurs à 500.000 FCFA sans certitude de disponibilité complète de l'intéressé pendant toute la durée de la mission d'une part et de bénéfice du CBF de la propriété des documents photographiques produits d'autre part. Cette mission de communication a finalement été confiée à la presse locale qui a couvert cet évènement. Le CD de reportage sera distribué à nos assises du 23 février prochain.

Il me plaît de signaler que le même type de mission avait été organisé au Sénégal et que les membres de la délégation sénégalaise avait décidé de 150 € par jour de frais de logement et de nourriture alors que les membres de la délégation béninoise s'étaient contentés de 50 € par jour en logeant à domicile. Un de nos compatriotes avait même mis à notre disposition son domicile afin de nous permettre de rester dans l'enveloppe affectée à la mission. C'est dire l'abnégation de la diaspora béninoise quand il s'agit d'œuvrer pour son pays d'origine.

Enfin, je mets à disposition de nos compatriotes pour peu qu'il y ait un minimum de bonne foi, un document-joint où l'on peut avoir une idée du nombre des projets financés par le FORIM ces dix dernières années. Le Bénin est dans une moyenne correcte et l'on peut remarquer le nombre de projets relatifs à notre pays est égal à 11.

Pour le reste, je ne puis rentrer dans des polémiques inutiles qui ne grandissent jamais leurs auteurs. La direction du CBF sur invitation de son président s'est réunie par deux fois après la mise en œuvre des projets portés pour en faire le point d'une part et préparer son rapport moral, d'activités et financier en vue de la convocation de ses assises nationales. Malheureusement, le membre du bureau que tu es toujours n'y a jamais assisté.

Voilà mon cher Benoît les réponses que je peux apporter à tes interrogations qui auraient gagnées en pertinence et en compréhension si elles avaient été formulées avec un peu plus d'élégance et de courtoisie. Je ne doute pas que tu pubieras le présent droit de réponse en bonne place dans ton blog.

Avec toutes mes salutations militantes et citoyennes

Faustin AÏSSI